

■ ■ ■ Commerce et développement en Afrique subsaharienne : priorité à l'intégration régionale ou aux négociations à l'OMC ?

Mathilde Douillet, FARM

Les pays d'Afrique subsaharienne sont très sensibles aux évolutions des marchés mondiaux et les politiques commerciales contribuent à façonner leurs trajectoires de développement agricole. Des simulations économiques montrent que, comparée à des accords commerciaux multilatéraux, l'intégration régionale permettrait de répartir de manière plus équilibrée, entre les pays concernés, les gains liés aux échanges. Elle aurait également pour avantage de stimuler les filières locales de transformation de produits agricoles. Cependant, si les politiques commerciales peuvent accompagner les politiques de développement de l'agriculture et de l'agro-industrie, elles ne sauraient s'y substituer. Les politiques visant à accroître la productivité agricole sont susceptibles de réduire plus efficacement la pauvreté rurale.

Les négociations commerciales impliquant des pays d'Afrique subsaharienne (ASS) se multiplient. Après les négociations du cycle de Doha à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les Accords de partenariat économique avec l'Union européenne, ce sont d'ambitieuses initiatives d'intégration régionale qui mobilisent aujourd'hui les gouvernements africains.

Limités dans leurs capacités de négociation, soumis à de fortes pressions, ces gouvernements ont besoin d'établir des priorités de réforme. Pour cela, ils doivent être en mesure de comparer les impacts des accords commerciaux envisagés et de s'assurer qu'ils servent leurs stratégies de développement.

Une thèse de doctorat menée à la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, soutenue en 2012¹, montre que la recherche propose aujourd'hui peu de recommandations aux pays d'Afrique subsaharienne pour leur permettre d'évaluer les conséquences potentielles de divers scénarios de réformes commerciales. La thèse apporte deux types de contributions au débat. D'une part, elle présente de nouveaux résultats de modélisation, dont les limites sont clairement exposées. D'autre part, elle considère les enjeux du développement d'industries agroalimentaires en aval de la production agricole et

prend en compte l'inclusion des agriculteurs les plus pauvres dans le processus de croissance économique.

Cette note reprend les principales conclusions de la thèse. Elle tente de répondre aux questions suivantes, fréquemment posées par les acteurs du développement :

- pourquoi les pays africains doivent-ils s'intéresser au commerce international de produits agricoles ?

- quels avantages pourraient-ils tirer d'un accès accru au marché mondial, par comparaison avec une intégration régionale entre pays africains ?

■ Une dépendance marquée à l'égard du commerce mondial

Malgré les doutes régulièrement exprimés à ce sujet, l'évolution du commerce mondial (de marchandises en général et de produits agricoles en particulier) revêt pour les pays d'ASS une importance cruciale. Ces pays sont en effet parmi les plus dépendants aux échanges, tant pour leur activité économique que pour leurs recettes fiscales.

Historiquement, la part du commerce dans l'économie régionale (mesurée par exemple par la somme des importations et des exportations divisée par le produit intérieur brut) a toujours été plus élevée en Afrique subsaharienne que dans les autres régions du monde. Le ratio des échanges au PIB, dans l'ASS, est passé de 50 % en 1960 à 60 % en

¹ Douillet M. 2012. *Trade policies and agriculture in Sub-Saharan Africa. Comparative analysis in a general equilibrium framework*. Doctorat en Sciences Economiques. Sciences Po. Texte intégral disponible en ligne : <http://www.fondation-farm.org/spip.php?article514>

2010, alors qu'il a augmenté de 25 % à 55 % au niveau mondial². Pour les pays non exportateurs de minéraux et de pétrole, généralement les plus touchés par la pauvreté, cette dépendance au commerce est spécifiquement liée aux exportations de produits agricoles, qui constituent en moyenne plus de 50 % des exportations totales (près de 90 % pour le Malawi, dont le cas spécifique est étudié ci-après).

De plus, dans l'ASS, une grande part des recettes fiscales provient des taxes à l'importation : sur la période 2006-2010, cette part varie entre 8 et 58 %³ contre 0,3 % pour les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques et 0,6 % pour les pays en développement du sud-est asiatique. Cette situation est due au fait que les Etats africains imposent des droits à l'importation beaucoup plus élevés, en moyenne, que les autres pays, notamment sur les produits agricoles (27 % contre 15 % en 2004). Compte tenu de leurs difficultés à lever des impôts pour compenser les pertes de droits de douane, cette dépendance explique les réticences de beaucoup de gouvernements africains à abaisser leurs barrières tarifaires.

Les pays d'Afrique subsaharienne sont donc très sensibles aux évolutions du commerce international et très vulnérables aux chocs commerciaux. En particulier l'accroissement de la volatilité des prix agricoles mondiaux, dans la mesure où elle se transmet et accroît la volatilité des prix locaux, pose un risque pour la sécurité alimentaire et les revenus des catégories sociales les plus démunies, qui comprennent un grand nombre d'agriculteurs.

Inversement, vu le poids des échanges agricoles dans l'économie de ces pays, la hausse des exportations et la réduction des importations agricoles pourraient stimuler le développement de l'agriculture et avoir des retombées positives sur les autres secteurs. Toutefois, ces retombées dépendront étroitement du type de développement agricole induit par l'évolution de la demande sur le marché mondial et par les accords commerciaux négociés.

■ Une marginalisation croissante dans les échanges mondiaux

Depuis les années 1960, l'Afrique subsaharienne représente une part de plus en plus faible du commerce mondial (moins de 5 % pour l'ensemble des marchandises et 3 % pour les produits agricoles en 2010).

² A l'exception des pays d'Asie du Sud-Est qui ont rattrapé les pays africains dans les années 1990, selon les données du World Development Indicator Database.

³ Pour les pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels on dispose de données, à l'exception de l'Afrique du Sud (4 %).

Les raisons de cette marginalisation sont loin de faire consensus. Toutefois, celle-ci est liée aux médiocres taux de croissance enregistrés en Afrique dans le passé et à la déficience des infrastructures. D'autres causes peuvent être identifiées.

Une caractéristique majeure de l'ASS est la concentration extrême de ses exportations sur quelques produits bruts (souvent d'origine agricole), héritage de l'histoire coloniale.

Cette spécialisation dans les produits bruts s'est accentuée au fil du temps, en partie à cause de l'« escalade tarifaire » (c'est-à-dire le fait d'appliquer un tarif douanier d'autant plus élevé que le produit est plus transformé)⁴ et de l'imposition de normes techniques et sanitaires d'autant plus exigeantes que le produit est plus proche du consommateur final⁵, pratiquées par les partenaires commerciaux de l'Afrique.

La spécialisation des exportations africaines a été à contre-courant de l'évolution de la demande mondiale, qui s'est au contraire diversifiée vers les produits alimentaires transformés (80 % des échanges agricoles en 2008).

De plus, les termes de l'échange (mesurés par l'indice du prix des exportations rapporté à l'indice du prix des importations) se sont dégradés plus fortement en Afrique subsaharienne que dans les autres régions.

Les pays d'ASS ont même perdu leurs parts de marché historiques, à cause de la trop faible augmentation de leur productivité agricole et de la diminution de leur compétitivité face aux pays asiatiques et latino-américains. Ce constat renvoie aux politiques défavorables à l'agriculture menées, durant les vingt dernières années, par les Etats africains et les bailleurs de fonds internationaux..

Récemment, plusieurs facteurs ont contribué à infléchir cette tendance. Des politiques agricoles volontaristes, visant à accroître la productivité des exploitations agricoles, sont mises en oeuvre. Certains pays bénéficient également d'une amélioration des termes de l'échange. Des financements croissants sont consacrés à l'amélioration des infrastructures de transport

⁴ L'Union européenne fait exception. Historiquement les produits agricoles des pays africains ont pu entrer sur le marché européen en franchise de droits grâce à des accords préférentiels (excluant cependant certains produits sensibles). Mais le sucre étant un des produits sensibles, les quotas et tarifs appliqués sur le sucre impliquaient de fait une augmentation des taxes douanières pour certains produits agroalimentaires.

⁵ Face à l'évolution rapide des normes, des règlements techniques et des standards et à cause de leur multiplication, il est très difficile et très coûteux pour les pays africains de se mettre en conformité. De nombreux marchés leurs sont ainsi fermés.

régionales. Enfin, certains pays africains exportent de plus en plus de produits agricoles transformés dans les échanges régionaux au sein de l'ASS.

■ Une situation commerciale originale

La participation des pays d'Afrique subsaharienne aux accords commerciaux présente des caractéristiques spécifiques. Ces pays bénéficient en effet d'un accès relativement privilégié aux marchés mondiaux, grâce à de nombreux accords préférentiels ; leurs marchés intérieurs sont parmi les plus protégés ; et leur commerce régional est peu intense, malgré la prolifération d'accords régionaux.

Les négociations commerciales régionales sont d'autant plus importantes pour beaucoup d'Etats d'ASS qu'ils peuvent peser davantage sur leur orientation et leur contenu, par comparaison avec aux négociations multilatérales.

■ Le cycle de Doha : un intérêt discutable pour l'Afrique subsaharienne

Depuis son lancement à l'OMC, en 2001, le cycle actuel de négociations commerciales multilatérales est présenté officiellement comme le « Programme de Doha pour le développement » (DDA, de par son acronyme anglais). Selon ses partisans, l'application de ce programme profiterait, en particulier, à l'Afrique subsaharienne.

En réalité, les pays africains ont déjà un accès privilégié aux marchés des pays développés. Ils craignent au contraire de subir une érosion de leurs préférences commerciales.

L'ajout récent, dans les négociations de Doha, d'une offre d'accès préférentiel aux pays les moins avancés, sans tarif douanier ni quota d'importation (option « DFQF »), en est une tentative pour apaiser ces craintes. L'offre DFQF a été utilisée comme argument, notamment par le directeur général de l'OMC, pour affirmer qu'une conclusion du cycle de Doha serait très avantageuse pour les pays africains (Lamy 2011) et pour tenter de relancer les négociations, avec un succès mitigé.

L'estimation des gains liés à la libéralisation du commerce mondial est le plus souvent réalisée avec des modélisations économiques évaluant les impacts potentiels du DDA sur la base du dernier texte négocié en décembre 2008. Comme les résultats diffèrent selon les modèles, le détail exact des scénarios et les données considérées (Bouët 2008), il est très difficile au final d'établir avec certitude quels pays d'ASS gagneraient ou perdraient à une conclusion des négociations. En outre, les gains, quand ils existent, sont relativement faibles.

■ Regain d'intérêt pour l'intégration régionale africaine

On observe depuis peu une profusion d'initiatives politiques visant à accélérer l'intégration commerciale de l'Afrique subsaharienne⁶. Les déclarations officielles expriment souvent un besoin de rationalisation de l'adhésion des Etats aux accords commerciaux. De fait, le manque de cohérence historique dans les efforts d'intégration régionale, en Afrique, a conduit la majorité des pays à appartenir à plusieurs communautés économiques régionales. Cela explique en partie la lente progression de l'intégration commerciale. Mais bien d'autres facteurs sont en cause, en premier lieu la déficience des infrastructures, routières et autres, qui entravent les échanges.

D'après les statistiques officielles, le continent a le taux de commerce intracontinental le plus faible : moins de 10 %, contre 20 % et 47 %, respectivement, pour les pays en développement d'Amérique du Sud et d'Asie (UNECA 2010). Il faut souligner néanmoins que ces données ne prennent pas en compte le commerce informel, très intense.

Une revue exhaustive des études économiques consacrées aux accords commerciaux est édifiante : peu d'analyses valorisent les bienfaits de l'intégration régionale, signe d'un biais de nombreux chercheurs, depuis les années 1990, en faveur de la libéralisation totale du commerce mondial. Cependant, la thèse, en étudiant de plus près les barrières tarifaires et non tarifaires existantes, fait apparaître qu'une grande marge de progrès est possible pour améliorer l'accès des producteurs africains aux marchés, tant entre les pays africains eux-mêmes que vers le reste du monde.

L'évolution du contexte mondial offre également de nouveaux arguments pour renforcer l'intégration régionale en Afrique. Tout d'abord, des analyses économiques récentes montrent que la création de filières régionales permettrait aux pays africains de réaliser des économies d'échelle et de s'intégrer dans des chaînes de valeur mondialisées. Deuxièmement, compte tenu des prix élevés sur les marchés agricoles internationaux, le continent serait en position privilégiée pour répondre à sa propre demande, en pleine expansion (Banque mondiale et FAO 2009, Banque mondiale 2012). Enfin, l'intégration régionale offrirait une protection contre les effets de la crise économique globale et pourrait faire de l'Afrique subsaharienne un pôle de croissance pour les autres régions (Lamy 2012).

⁶ Voir par exemple, la déclaration du Sommet de l'Union africaine de février 2012.

■ Comparaison de scénarios d'accords commerciaux multilatéraux et régionaux

Pour contribuer aux débats sur le type d'accords commerciaux que les pays africains pourraient privilégier, il convient de comparer les avantages et les inconvénients de l'intégration régionale avec les mêmes outils que ceux employés pour analyser l'intégration multilatérale au commerce mondial.

Une des options les plus couramment utilisées est la modélisation en équilibre général calculable (EGC). L'EGC permet d'étudier, dans le cadre de différents scénarios de politique commerciale, l'évolution des principaux indicateurs économiques (produit intérieur brut, bien-être ou revenu réel des agents, répartition sectorielle de la croissance), dans la limite des données disponibles (Sadoulet et de Janvry 1995).

L'impact d'un accord commercial sur un pays et un secteur donnés dépend des impacts observés sur les autres pays et les autres secteurs. Les accords régionaux et multilatéraux doivent donc être analysés à l'échelle mondiale.

Au sein de l'agriculture, il faut porter une attention particulière à la répartition des gains entre les différents secteurs de production et entre les différentes catégories d'agriculteurs (riches et pauvres), pour évaluer plus finement les conséquences potentielles des accords commerciaux sur le développement agricole.

La plupart des études d'impact se concentrent sur un accord commercial particulier. Elles analysent des variantes de cet accord, sans comparer les effets de différents types d'accord, bilatéraux, régionaux ou mondiaux. Le travail réalisé dans la thèse de doctorat (Douillet 2012a) a fourni les premiers résultats quantitatifs permettant de comparer des accords régionaux et multilatéraux (*encadré 1*). C'est la première contribution académique qui compare les impacts de différentes politiques commerciales, tout

en considérant les enjeux liés au développement d'industries agroalimentaires en aval de la production agricole.

Ce travail est fondé sur le modèle d'équilibre général calculable MIRAGE, mis au point par le Centre d'études et de perspectives internationales (CEPII) et l'International Food Policy Research Institute (IFPRI). Compte tenu des limites inhérentes à l'utilisation de la base de données (GTAP) et à l'emploi d'un modèle mondial (forte agrégation des secteurs et des pays, existence d'un seul ménage représentatif par zone géographique) (Douillet 2012b), ce travail a été complété par une étude de cas, portant sur le Malawi (Douillet 2012c).

Le Malawi est un petit pays enclavé, densément peuplé, pauvre en ressources naturelles mais doté d'un réel potentiel agricole. Le tabac, principale culture d'exportation, y est produit à la fois par des petites et de grandes exploitations agricoles. Ce pays intéresse les chercheurs pour plusieurs raisons : selon l'opinion courante, il devrait théoriquement gagner à la libéralisation des échanges dans les autres pays ; en outre, il a lancé en 2005 une politique de subvention massive des intrants du maïs (semences, engrais), en faveur des agriculteurs les plus pauvres. Dans l'étude discutée ici, le modèle mondial, qui comprend différents scénarios d'accords commerciaux, est connecté à un modèle national et à des enquêtes ménages, qui fournissent notamment des statistiques de revenus par foyer. On peut ainsi comparer les effets distributifs des politiques commerciales et des politiques agricoles, en termes de réduction de la pauvreté.

Il est important de garder à l'esprit les limites des simulations, résultant de l'utilisation d'un modèle d'équilibre général calculable et de la qualité des données disponibles.

D'une manière générale, les résultats obtenus ne semblent ni surestimer ni sous-estimer

Encadré 1 : les scénarios d'intégration commerciale modélisés

1. Intégration régionale

« Reg FTA » : Quatre accords de libre-échange sont conclus entre les pays d'Afrique sub-saharienne sur la base d'une rationalisation des accords existants : en Afrique centrale, la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) ; en Afrique australe, la SADC (Southern African Development Community) ; en Afrique de l'Ouest, la CEDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest) ; en Afrique de l'Est, la CAE (Communauté d'Afrique de l'Est) élargie. Au sein de chacun de ces accords, les échanges sont libres.

« SSA FTA » : Les quatre accords du scénario « Reg FTA » sont fusionnés en un seul accord de libre-échange subsaharien.

2. Intégration multilatérale au commerce mondial

« DDA » : Une libéralisation du commerce mondial dans le cadre du cycle de Doha est simulée sur la base des modalités négociées en décembre 2008. Il exempte les pays les moins avancés (PMA) des engagements de réduction tarifaire, mais les pays africains non-PMA doivent réduire dans une certaine mesure leurs barrières tarifaires.

« DFQF » : Un accord préférentiel très ambitieux offre à tous les PMA un accès sans tarif douanier ni quota d'importation aux marchés des pays de l'OCDE, de la Chine, du Brésil et de l'Inde.

particulièrement les effets de la libéralisation des échanges. D'une part, en effet, le modèle utilisé, comme la plupart de ceux existants, suppose que si les pays d'ASS ont accès à de nouvelles opportunités de marché, alors ils les saisiront, dans la limite de leurs ressources et de leur compétitivité actuelle : hypothèse évidemment très optimiste. Inversement, les données ne prennent en compte que les barrières tarifaires, sans intégrer les autres obstacles aux échanges, comme le manque d'infrastructures routières ou les normes techniques et sanitaires. Or, la faible qualité moyenne des produits agroalimentaires africains réduit considérablement leur attractivité dans les pays développés et diminue également les échanges régionaux. Ainsi, d'un côté, on peut considérer que les résultats obtenus pour les différents scénarios de libéralisation commerciale sont des estimations plutôt optimistes des gains attendus d'un abaissement des barrières tarifaires. D'un autre côté, si certains obstacles non tarifaires étaient levés, grâce par exemple à une politique de mise aux normes des produits africains, les gains de la libéralisation pourraient être plus forts. Quoiqu'il en soit, ces limites ne remettent pas en cause la comparaison des impacts de l'intégration régionale et de l'intégration multilatérale.

Les principaux résultats des simulations sont les suivants⁷:

- **Les gains économiques attendus de l'intégration régionale et de la libéralisation multilatérale sont du même ordre.**

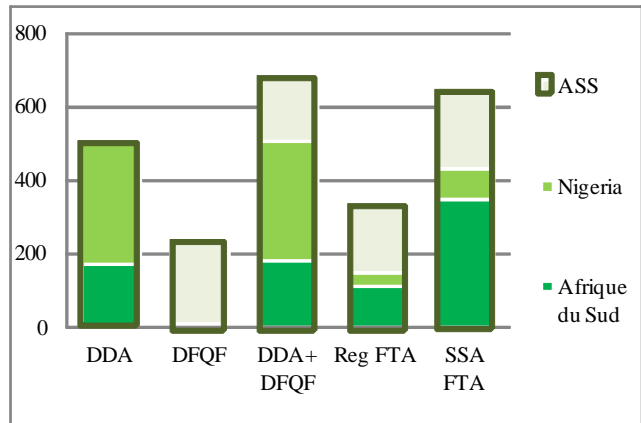
Une intégration régionale ambitieuse pourrait rapporter autant à l'Afrique subsaharienne qu'une intégration multilatérale au commerce mondial, en termes de croissance du produit intérieur brut, du bien-être économique et du volume des exportations agricoles (Douillet 2012b).

Comme le montre la figure 1, une intégration régionale, prenant la forme de quatre accords de libre-échange distincts, regroupant chacun divers pays d'ASS (scénario Reg FTA), pourrait engendrer une hausse du PIB de 327 millions de dollars. L'augmentation atteindrait 654 millions de dollars avec un accord de libre-échange unique, couvrant l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (scénario SSA FTA).

Comparativement, un accord dans le cycle de Doha sur la base des modalités de décembre 2008 (DDA) entraînerait une croissance du PIB de 492 millions de dollars, et un accord de Doha couplé à un accès préférentiel aux marchés de l'OCDE et des pays

⁷ On notera que ces résultats sont inchangés, que les négociations sur les Accords de partenariat économique conduisent à la conclusion d'accords de libre-échange avec l'UE ou qu'elles échouent.

Figure 1. Croissance du PIB d'Afrique sub-saharienne (mln \$)



Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats du modèle

émergents pour les pays les moins avancés (DDA+DFQF) ferait gagner 686 millions de dollars.

Dans le cas du Malawi (Douillet 2012c), les scénarios d'intégration multilatérale génèrent plus de croissance et réduisent davantage la pauvreté que les politiques d'intégration régionale, mais ces résultats dépendent largement des hypothèses du modèle et ne peuvent être considérés comme définitifs. De plus, selon les simulations réalisées, l'intégration régionale conduirait, au Malawi, à une réduction de la pauvreté plus forte pour les petits agriculteurs, car ceux-ci profiteraient davantage des nouveaux accès aux marchés. En effet, les petits agriculteurs produisent relativement plus de cultures vivrières. Celles-ci sont susceptibles d'être vendues sur les marchés régionaux, mais ne sont pas ou peu exportables hors de l'Afrique subsaharienne.

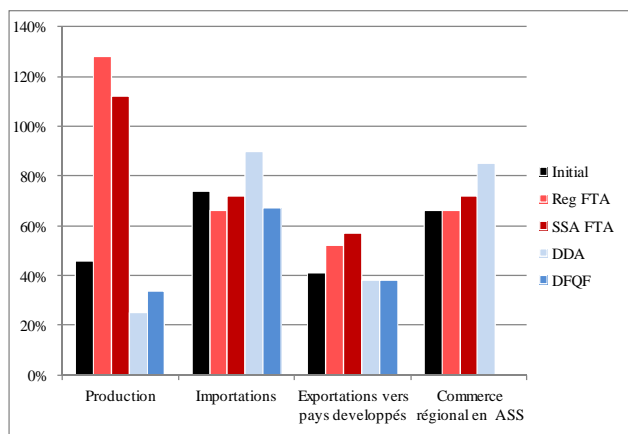
- **Les accords multilatéraux mondiaux font peser des risques sur le développement de l'agro-industrie, donc sur l'emploi.**

Toutes les simulations montrent que les scénarios d'intégration multilatérale mondiale encouragent la poursuite de la spécialisation de l'Afrique subsaharienne dans l'exportation de produits agricoles bruts vers les pays développés. Cette conclusion s'applique à l'ensemble de la région (figure 2) et au Malawi en particulier.

Au contraire, l'intégration régionale favorise le commerce de produits à des stades de transformation plus avancés. L'économie africaine capte ainsi une plus grande valeur ajoutée.

Douillet (2012c) illustre ce point dans le cas du Malawi : le scénario d'intégration multilatérale conduit ce pays à se spécialiser davantage dans la production et l'exportation de tabac, seul produit pour lequel il est compétitif au niveau mondial. Au contraire, l'accès privilégié aux marchés régionaux

Figure 2. Part des échanges agricoles transformés



Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats du modèle

permet au Malawi de diversifier ses exportations et d'offrir ainsi de plus larges débouchés à ses agriculteurs.

Ces résultats s'expliquent par la composition actuelle des exportations agricoles des pays d'ASS, centrée sur les produits bruts, et par le manque de compétitivité de ces pays. Dans le scénario d'accès préférentiel DFQF (« ni droits de douane ni quotas d'importation »), les pays africains ne sont pas capables de soutenir la concurrence des pays les moins avancés situés en Asie, qui bénéficient du même accès au marché.

Un tel scénario irait à l'encontre des objectifs que poursuivent les pays d'Afrique subsaharienne, à savoir diversifier la nature et la destination de leurs exportations, mais aussi et surtout capter localement une plus grande part de la valeur ajoutée. Le seul moyen pour que les pays d'Afrique subsaharienne puissent tirer parti d'une intégration multilatérale au commerce mondial, même dans un scénario d'accès au marché préférentiel très avantageux (du type DFQF), serait qu'ils accroissent substantiellement leur compétitivité. L'intégration régionale fournirait précisément un cadre propice à l'amélioration de la compétitivité, car elle permettrait à beaucoup de pays à la fois d'accroître le volume de leurs exportations agricoles et d'augmenter la part des produits transformés dans ces exportations. Il en résulterait un apprentissage industriel par la pratique (« *learning by doing* »), qui aurait un effet cumulatif sur le développement de l'agro-industrie.

En raison des hypothèses simplificatrices du modèle et des incertitudes sur les données, les résultats présentés ici ne peuvent pas être considérés comme définitifs. Cependant, ils montrent clairement que les gains économiques de l'intégration régionale sont loin d'être négligeables et qu'ils pourraient même, à certaines conditions, être équivalents à ceux de l'intégration multilatérale au commerce mondial.

• **Les gains des réformes commerciales sont inégalement répartis en faveur des plus riches.**

Selon les simulations réalisées à l'échelle mondiale (Douillet 2012b), les gains liés à la libéralisation des échanges (que ce soit en terme de PIB ou de bien-être) seraient concentrés dans quelques pays, souvent les plus compétitifs. Dans tous les scénarios d'ouverture multilatérale, les pays développés engrangent la majorité de ces gains (78 % dans le cadre d'un accord de Doha, 53 % dans le scénario d'accès préférentiel DFQF et 77 % dans le cadre d'un accord de Doha couplé à un DFQF).

On observe également une grande hétérogénéité, parmi les pays d'Afrique subsaharienne, quant à l'impact de la libéralisation des échanges sur la croissance économique. Quel que soit l'accord commercial considéré, la hausse du PIB est concentrée dans quelques pays : l'Afrique du Sud dans le cas de l'intégration régionale, l'Afrique de l'Est dans le scénario DFQF, le Nigeria et l'Afrique du Sud dans le scénario DDA de conclusion du cycle de Doha (figures 1, 3, 4 et 5). Une intégration multilatérale conjuguée avec une intégration régionale permettrait une répartition plus homogène de la croissance.

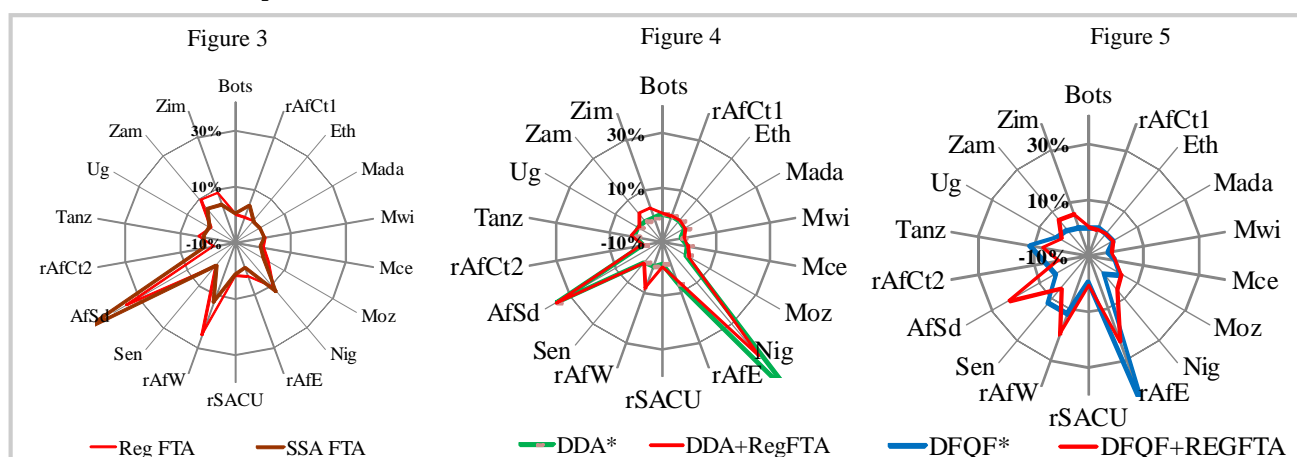
Une analyse à l'échelle des ménages, au Malawi (Douillet 2012c), fait apparaître que la croissance générée par les réformes commerciales favorise les agriculteurs les plus intégrés aux marchés, qui consacrent les plus grandes surfaces aux cultures d'exportation (principalement le tabac). Ces agriculteurs sont aussi ceux qui possèdent le plus de terres, même si les plus pauvres produisent également du tabac.

• **L'effet des politiques commerciales sur la croissance économique est beaucoup plus faible que celui des politiques agricoles visant directement à accroître la productivité agricole.**

Les effets de la libéralisation commerciale dépendent de la capacité des pays à tirer parti de l'amélioration de l'accès au marché. S'agissant du Malawi, la seule culture pour laquelle ce pays est compétitif, au niveau mondial, est le tabac. Mais la demande pour ce produit est globalement limitée. Il n'est donc pas étonnant que, selon les simulations réalisées, l'impact des politiques commerciales sur la croissance économique, au Malawi, soit beaucoup plus faible que celui de politiques visant directement à accroître la productivité agricole, comme par exemple l'octroi de subventions aux agriculteurs pour l'achat de semences et d'engrais.

De plus, une politique agricole stimulant la productivité des cultures vivrières bénéficie à toutes

Répartition des variations du PIB selon différents scénarios d'accords commerciaux



Notes : Bots = Bostwana ; rAfCt1 = Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Sao Tome-et-Principe, Tchad ; Eth = Ethiopie ; Mada = Madagascar ; Mwi = Malawi ; Mce = Maurice ; Moz = Mozambique ; Nig = Nigéria ; rAfE = Burundi, Comores, Djibouti, Erythrée, Kenya, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan ; rSACU = Lésoto, Namibie, Swaziland ; rAfW = Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Sierra Leone, Togo ; Sen = Sénégal ; AfSd = Afrique du Sud ; rAfCt2 = Angola, République démocratique du Congo ; Tanz = Tanzanie ; Ug = Ouganda ; Zam = Zambie ; Zim = Zimbabwe.

Source: Calculs de l'auteur à partir des résultats du modèle

les catégories de producteurs, quel que soit leur degré d'intégration au marché, et aux consommateurs. Elle profite donc aux ménages les plus vulnérables, y compris aux familles d'agriculteurs disposant le moins de terres, contrairement à certaines réformes d'ouverture aux échanges.

■ Conclusion

Les accords commerciaux peuvent être un facteur d'accélération de la croissance économique, conjointement aux politiques de développement nationales. Si les évolutions des marchés mondiaux contribuent à façonner les trajectoires de développement agricole des pays d'Afrique subsaharienne, les politiques commerciales menées par ces pays les influencent également.

La littérature économique a longtemps dévalorisé les accords préférentiels et régionaux, au profit de l'intégration multilatérale au commerce mondial. Mais l'intérêt pour les accords régionaux est réapparu, récemment, pour des raisons aussi bien économiques que politiques.

La modélisation économique permet d'anticiper les effets potentiels des accords commerciaux et de les comparer. Ainsi, de nouvelles simulations ont montré qu'une conclusion des négociations actuelles à l'OMC générerait une augmentation de l'activité économique très inégalement répartie entre les différents pays d'Afrique subsaharienne. L'Afrique du Sud et le Nigéria seraient, de loin, les principaux gagnants. L'intégration régionale entraînerait une croissance plus équilibrée, même si de grandes

inégalités subsisteraient entre pays.

De plus, une intégration multilatérale, telle que négociée dans le cycle de Doha, risquerait de compromettre le développement de filières locales de transformation agro-industrielle, sauf si les pays africains parvenaient à renforcer fortement leur compétitivité face aux pays asiatiques.

Les politiques commerciales ne sauraient se substituer à de véritables politiques de développement agricole et agro-industriel, mais elles peuvent les accompagner. Des complémentarités existent. La littérature sur le commerce international ne souligne pas assez que, pour tirer parti des opportunités offertes par les réformes commerciales, les agriculteurs doivent disposer des biens et des services (crédit, intrants, équipements, formation...) leur permettant de produire et de vendre les quantités et les qualités demandées par les consommateurs. Il doivent aussi être capables de résister aux chocs, d'origine climatique ou économique, auxquels ils sont soumis. Sans des systèmes d'appui conseil performants pour les agriculteurs, sans politique de soutien en faveur notamment des petites exploitations, et sans un accès aux financements et à des mesures de gestion des risques, assurancielles ou autres, la libéralisation des échanges agricoles a peu de chances de tenir ses promesses. ♦

■ Références

Banque mondiale et FAO. 2011. *Le réveil du géant assoupi: Perspectives de l'agriculture commerciale dans les savanes africaines*. Washington DC: Banque mondiale.

Banque mondiale. 2012. *Africa can help feed Africa. Removing barriers to regional trade in food staples*. Washington DC: Banque mondiale.

Bouët A. 2008. *The Expected Benefits from Trade Liberalization — Opening the Black Box of Global Trade Modeling*. IFPRI Food Policy Review 8. Washington DC: International Food Policy Research Institute.

Douillet M. 2012a. *Trade policies and agriculture in Sub-Saharan Africa. Comparative analysis in a general equilibrium framework*. Doctorat en sciences économiques, Sciences Po.

Douillet, M. 2012b. *Trade policy reforms in the new agricultural context: Is regional integration a priority for Sub-Saharan African countries agricultural-led industrialization? Insights from a global computable general*, Conférence de l'International Association of Agricultural Economists, 18-24 août 2012, Foz do Iguacu, Brésil.

Douillet M. 2012c. *Trade and agricultural policies in Malawi: Not all policy reforms is equally good for the poor*, Conférence du Center for the Studies of African Economies, Oxford, Royaume-Uni.

Lamy P. 2011. *Doha Round can help lift Africa's agriculture*, Discours d'ouverture de la conférence CUTS "Harnessing Agriculture for Development through Trade", 21 février 2011, Genève, Suisse.

Lamy P. 2012. *Use multilateral trade negotiations and the WTO system as impetus for greater regional integration*, Discours au sommet de l'Union Africaine, 29 janvier 2012, Addis Abeba, Éthiopie.

Sadoulet et de Janvry 1995. *Quantitative Development Policy Analysis*. Baltimore: The John Hopkins University Press.

Mathilde Douillet est chef de projet Politiques et marchés agricoles à FARM.

Contact : mathilde.douillet@fondation-farm.org

Notes

fait le point sur des sujets d'actualité ou des thèmes de recherche, pour nourrir la réflexion et susciter le débat. Les analyses et les conclusions des auteurs ne reflètent pas nécessairement la position institutionnelle de FARM.



Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde

Adresse postale

12, place des États-Unis
92127 Montrouge Cedex

Adresse physique

100, boulevard du Montparnasse
75014 Paris

www.fondation-farm.org contact@fondation-farm.org